

**Direction de la Culture, des loisirs et des Bâtiments**

Arrondissement de Saint-Léonard  
8400, boulevard Lacordaire  
Saint-Léonard (Québec) H1R 3B1

Le 15 novembre 2024

À l'attention de la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

**Objet : Mémoire - *La ligne bleue culturelle : Pour une revitalisation culturelle des secteurs liés au prolongement de la ligne bleue du métro.***

---

Le secteur de la rue **Jean-Talon Est**, couvrant les arrondissements de Saint-Léonard, de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Rosemont-La Petite-Patrie, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Anjou, s'apprête à connaître des transformations majeures avec le **prolongement de la ligne bleue du métro**. Parallèlement, des travaux liés au Projet Particulier d'Urbanisme (PPU) de l'artère commerciale Jean-Talon Est transformeront également ce quartier, en plus de l'implantation future du Réseau Express Vélo (REV) de l'est et les modifications potentielles autour du futur édicule d'Anjou. Ces projets structurants représentent une opportunité pour réaménager cet espace en améliorant les milieux de vie de ses résidents.

En 2024, il est déjà apparent que ce secteur, qui s'étend au sud de l'autoroute 40, du boulevard Pie IX jusqu'à l'autoroute 25 et dont la majorité se trouve sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Léonard, accuse déjà un retard dans son offre aux citoyens, plus particulièrement au niveau des équipements collectifs. Situé à la croisée de plusieurs arrondissements, le secteur Jean-Talon est présentement un secteur comportant plusieurs zones de vulnérabilités. De plus, les scénarios de croissance démographique estiment que la population doublera au cours des 25 prochaines années.

Finalement, les répercussions des travaux, notamment les entraves et les fermetures de rues, qui se déploieront durant les prochaines années, en plus de l'augmentation drastique de la population, à long terme risquent d'amplifier des défis déjà existants et de faire émerger de nouveaux besoins et enjeux en plus d'affecter grandement les commerces situés sur l'axe Jean-Talon.

Ce mémoire propose de mettre en lumière les besoins en développement culturel dans ce secteur, afin de souligner la nécessité d'aménager des infrastructures culturelles et communautaires permanentes, de soutenir une programmation d'activités culturelles et de



en 2021<sup>3</sup> ainsi que sur une estimation des potentiels résidentiels et non résidentiels effectuée par la Ville de Montréal<sup>4</sup>. Cette situation exige une révision de l'offre en infrastructures et en services pour assurer une croissance saine et durable<sup>5</sup>.

Deux projets immobiliers en cours, développés par les promoteurs Groupe Mach et Trangesco, devraient générer la grande partie de cette augmentation démographique. À l'ouest du trajet, un projet de densification touchera la section entre Pie-IX et Viau. À l'est, un projet de développement aura lieu dans le secteur de la future station Langelier.

### 3. Besoins en équipements culturels

L'arrondissement Saint-Léonard, au cœur du territoire identifié, montre des statistiques d'équipements municipaux bien en deçà des moyennes municipales ou des normes établies<sup>6</sup>. Selon l'étude en besoin d'équipements collectifs pour le sud de l'arrondissement, commandée par l'arrondissement de Saint-Léonard, il faudrait ajouter dans le secteur de multiples installations à vocation culturelle et communautaire pour rejoindre les standards d'arrondissements ou de municipalités comparables. Ces infrastructures permettraient de renforcer le tissu social en offrant des espaces d'apprentissage, de loisirs et d'interaction adaptés aux jeunes, aux familles et aux personnes âgées. Plus précisément, l'étude recommande une **salle de spectacle** afin de dynamiser la scène artistique locale et stimuler l'économie de quartier ainsi qu'une **maison de la culture** et une **bibliothèque** afin de favoriser l'inclusion sociale, l'accès au savoir et l'intégration des nouveaux arrivants. À ceci s'ajoute un **centre communautaire**, qui apporterait des ressources et activités variées pour les familles, les jeunes, et les aînés, contribuant à faire de Jean-Talon Est un quartier inclusif et résilient, soutenu par un cadre de vie enrichissant et adapté à ses résidents.

---

<sup>3</sup> Groupe Altus et BC2 (2021) Évaluation du potentiel de développement d'activités économiques dans le cadre du prolongement de la ligne bleue du métro

<sup>4</sup> Potentiel résidentiel, antérieur et additionnel, estimation par la Ville de Montréal. Mise à jour: Juillet 2023

<sup>5</sup> Étude des besoins en équipements collectifs, Mars 2024, Arrondissement de Saint-Léonard, ATELIER URBAIN

<sup>6</sup> Étude des besoins en équipements collectifs, Mars 2024, Arrondissement de Saint-Léonard, ATELIER URBAIN

## T11. OFFRE ACTUELLE EN ÉQUIPEMENTS CULTURELS

ÉQUIPEMENT	Saint-Léonard				NORME (MLCP, 1989)	COMPARABLES N/1000H					
	Arrondissement		Secteur sud			Montréal	Verdun	Anjou	Saint-Laurent	Brossard	Moyenne
	n.	n/1 000h	n.	n/1 000h							
Maison de la culture <sup>1</sup>	0	0	0	0,000	-	0,010	0,014	0,000	0,000	-	0,006
Musée	0	0	0	0,000	0,02	0,028	0,014	-	0,019	0,000	0,015
Centre d'interprétation <sup>2</sup>	1	0,012	0	0,000	-	-	-	-	-	-	-
Salle de spectacle/ théâtre <sup>3</sup>	2	0,025	0	0,000	-	0,078	0,055	-	0,010	0,022	0,041
ÉQUIPEMENT	n.	m <sup>2</sup> /1000h	n.	m <sup>2</sup> /1000h	NORME <sup>4</sup>	COMPARABLES (M <sup>2</sup> /1 000H)					
Bibliothèque	1 (5 838 m <sup>2</sup> ) <sup>5</sup>	115,94 <sup>6</sup>	0	0,00	80,5 m <sup>2</sup> /1000 habitants	38	-	-	62,15	49,58	49,91
ÉQUIPEMENT	n.	sièges/ 1 000h	n.	sièges/ 1 000h	MOYENNE MONTRÉALAISE <sup>7</sup> (N/1000H)	COMPARABLES (SIÈGES/1 000H)					
Salles de spectacle	2 (670 sièges) <sup>8</sup>	8,29	0	0,00	7 (moyenne montréalaise)	-	-	-	20	22	23,33
Population	80 841		30 005		-	1 800 055	72 820	45 288	104 366	91 693	-

L'analyse comparative fait ressortir un besoin important en matière d'équipement culturel. Toutefois, les conditions d'accès, la forme, la localisation et la programmation peuvent être plus importantes à considérer qu'une quantité d'équipement. Le contexte est d'ailleurs particulièrement approprié pour que l'arrondissement de Saint-Léonard se dote d'un site d'envergure, pouvant regrouper les services sociocommunautaires publics et culturels, et le sud du territoire offre un environnement favorisant l'accès au plus grand nombre. Un tel équipement, planifié et élaboré en collaboration avec la Ville centre, les développeurs et la société civile, permettrait d'offrir des espaces pour différentes vocations communautaires, dont une maison des jeunes et des locaux pour les organismes locaux, mais également pour des lieux de diffusion culturelle.<sup>7</sup>

À noter que la réflexion sur les installations culturelles doit s'inscrire dans une perspective multi-arrondissements. D'un côté, les installations toucheront des publics provenant de multiples arrondissements et pourraient faire l'objet d'un projet inter-arrondissement. D'un autre côté, il est important que chaque installation soit complémentaire aux autres, que ce soit au niveau de la portée (échelle locale ou échelle de destination régionale) et de l'offre de service (loisir culturel, salle de spectacle, exposition, etc.)

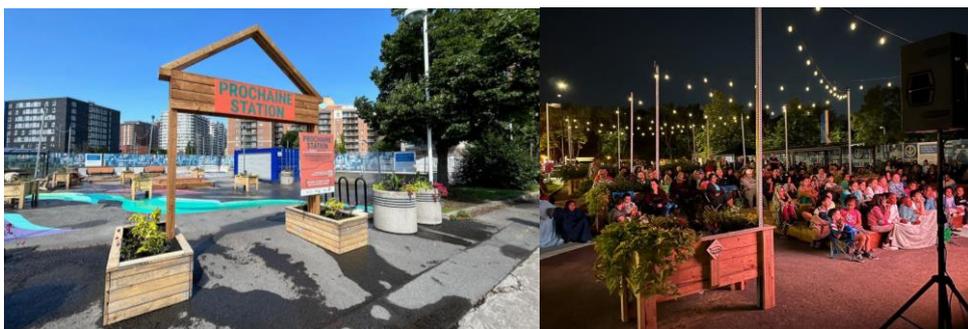
## 4. Soutenir le secteur pendant la période de travaux : une programmation en médiation culturelle

Les besoins identifiés en programmes de loisirs et en services culturels accessibles et abordables s'accroîtront au fil des travaux de prolongement, qui risquent d'occasionner des perturbations dans la vie quotidienne des résidents, en créant un environnement de chantier à long terme dans le secteur de la rue Jean-Talon Est. Pendant cette période, les espaces publics et les commerces locaux seront perturbés, impactant les résidents. Il est donc

<sup>7</sup> Étude des besoins en équipements collectifs, Mars 2024, Arrondissement de Saint-Léonard, ATELIER URBAIN

essentiel de maintenir une vie de quartier dynamique et de renforcer le lien communautaire. Cela peut se réaliser par une **programmation culturelle soutenue tout au long des travaux**, planifiée en concertation avec les 5 arrondissements du secteur. Cette initiative pourrait se manifester par des activités de médiation culturelle visant à reconnecter les résidents avec leurs espaces publics et à réinventer la façon dont ils perçoivent leur quartier en pleine transformation. Des interventions artistiques, des animations ambulantes, des projets d'embellissement, des initiatives pour soutenir les artistes locaux pourraient ainsi participer à **promouvoir les cultures locales et renforcer la résilience sociale**. Elle permettrait également de maintenir des canaux de communication avec les populations locales en **développant une approche collaborative** et concertée. Le déploiement d'un programme de médiation serait particulièrement bénéfique pour les jeunes, qui bénéficieraient d'un soutien communautaire renforcé et d'opportunités d'engagement positif dans leur quartier.

Depuis 2023, l'arrondissement s'est engagé à dynamiser le secteur avec une programmation en médiation culturelle et des interventions d'urbanisme transitoire. Des placettes publiques éphémères, des projets d'embellissement, des spectacles spontanés et des animations de rues sont venus ponctuer le sud de l'arrondissement Saint-Léonard depuis deux ans. Par exemple, le projet de la *Prochaine Station*, une placette estivale éphémère qui s'est déployé en 2023 et 2024, avait comme objectif de dynamiser le coin Lacordaire/Jean-Talon durant la construction de l'édicule de métro. La placette a accueilli des œuvres d'art d'artistes locaux, des spectacles de musique (notamment par les Musiciens du métro de Montréal) ainsi que des animations de rue. Néanmoins, l'arrondissement se questionne désormais sur la portée limitée de ces actions, qui ne pourront suffire à insuffler une vie de quartier durant les années à venir et qui n'ont pas pu être planifiées de concert avec les arrondissements limitrophes. Le fardeau pour les équipes de l'arrondissement est grand et les enveloppes pour ces interventions sont rares.



## 5. Priorisation

En somme, ce que nous voulons démontrer avec ce mémoire, c'est le besoin de **prioriser le développement culturel dans le secteur Jean-Talon Est**. Les besoins du secteur sont déjà importants et le fossé risque de se creuser au cours des prochaines années. Pour soutenir son développement culturel, un financement d'envergure et une **planification concertée** à court,

moyen et long terme sont nécessaires, autant **entre les unités municipales concernées** qu'avec le gouvernement provincial et la société civile.

Entre autres options, l'approche QIR pourrait permettre de concrétiser les besoins en équipements collectifs et en concertation dans le secteur, en plus d'avoir un impact sur les enjeux de sécurité urbaine dans l'est de l'île. Les arrondissements du secteur Jean-Talon Est pourraient effectivement se réorganiser en **secteur QIR (Quartiers Inclusifs et Résilients)**, un modèle de développement urbain axé sur l'inclusion sociale et l'accessibilité universelle, tout en promouvant l'équité territoriale. Cette approche vise à intégrer des principes de mixité urbaine et à offrir un accès équitable aux équipements et services publics. Le QIR favorise le sentiment de sécurité et de communauté pour tous, un enjeu particulièrement pertinent dans un secteur où cohabitent des populations jeunes et âgées, ainsi qu'une forte proportion de familles issues de l'immigration<sup>8</sup>.

Le développement culturel dans le secteur de Jean-Talon Est, en parallèle du projet de prolongement de la ligne bleue, est crucial pour garantir un milieu de vie attractif et équitable. La construction d'infrastructures culturelles et communautaires permanentes, ainsi que l'élaboration d'une programmation culturelle soutenue tout au long des travaux, offriront des opportunités de rapprochement et d'engagement pour les résidents. Au-delà des besoins évidents, il émerge surtout la possibilité d'avoir une vision innovante pour un secteur rempli d'opportunités.

En somme, le développement culturel dans le secteur Jean-Talon Est représente une opportunité unique de revitaliser la communauté tout en répondant aux besoins croissants de ses résidents. En intégrant des infrastructures culturelles et en soutenant une programmation dynamique, nous pouvons non seulement améliorer la qualité de vie mais aussi favoriser un sentiment d'appartenance et de solidarité parmi les habitants. Il est essentiel que cette démarche soit accompagnée d'une planification concertée et d'un financement adéquat, afin de garantir que le secteur évolue de manière inclusive et résiliente face aux défis futurs.

---

<sup>8</sup> Étude des besoins en équipements collectifs, Mars 2024, Arrondissement de Saint-Léonard, ATELIER URBAIN